



COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°160 du jeudi 04 avril 2013

Mot du Maire :

La situation économique entraîne de nombreuses contraintes pour nos petites communes : diminution des dotations financières, nouvelles charges à financer, augmentation des charges existantes et baisse des subventions d'investissement. Cette situation vient s'adosser à une augmentation des prix à la consommation, qui ne facilite pas la gestion du quotidien.

Dans ce contexte, nous avons souhaité privilégier le développement de notre commune sans augmentation des impôts. Nous avons étalé sur deux ans le programme d'aménagement des bâtiments communaux (Ecole, Mairie, Atelier communal et extension de la salle des fêtes). La gestion financière prudente et rigoureuse de notre commune depuis de nombreuses années nous permet donc d'injecter un peu plus de 850 000 € en investissement.

Cette année en complément de l'aménagement des bâtiments communaux, nous avons choisi de terminer la réfection du mur de la place de Vadalle, de refaire le revêtement de plusieurs voies communales et de lancer le jointolement d'une partie des murs extérieurs de l'église. L'autre partie sera programmée en 2014. Ces travaux seront réalisés sous convention avec le GRETA. En ce début d'année les agents communaux, aidés par les précieux conseils de Monsieur Jacques Caillauaud de Tourriers, ont refait la grille de l'autel de l'Eglise. C'est un petit chef d'œuvre de ferronnerie qui a retrouvé son lustre d'antan. Enfin différents petits travaux et outillages sont prévus.

Budget 2013 :

Le budget 2013 a été voté à l'unanimité en Conseil Municipal le lundi 18 mars. Il s'établit comme suit :

Section Fonctionnement

DEPENSES	528 956 €	RECETTES	528 956 €
Charges à caractère général	140 760	Produits Service	15 000
Charges de personnel	130 000	Impôts et Taxes	249 653
Autres charges	56 547	Dotation	135 459
Charges financières	23 855	Produit gestion Courante	35 000
Virement en investissement	176 694	Excédent 2012	93 844
Autres dépenses de fonctionnement	1 100		

Section Investissement

DEPENSES	854 339 €	RECETTES	854 339 €
Dép. opérations équipement	621 278	Subvention d'investissement	214 433
Emprunts et dettes assimilées	47 687	Recettes 2012 en attente de vers.	38 495
Autres dépenses d'investissement	19 325	Excédent Fonct. capitalisé en 2012	127 554
Déficit 2012	125 795	Dotations, fonds divers	4 314
Dép. engagées en 2012	40 254	Emprunts	151 224
		Produits de cession	120 000
		Dépôts et cautionnements reçus	1 200
		Autres recettes d'investissement	20 425
		Vir. de la sect. Fonctionnement	176 694

Nota : Le détail du budget peut-être consulté au secrétariat de mairie.

Subventions et participations :

Participations : SIVOS ATAV 22 300 € - SDEG 1 360 € - SDITEC 1 76 € - Syndicat Fourrière 271 €.

Subventions aux associations hors commune : ADMR (90 €) – RAZED (52 €) – Banque alimentaire 90 €) – Cercle des jeunes de Montignac (90 €) – Donneurs de sang (90 €) – Association des Maires de Charente (209 €) – Société des courses de Montignac (75€) – APISAB (90 €) – FCOL (75 €).

Pour les subventions aux associations locales, je demande dès à présent aux président(e)s de me transmettre une demande accompagnée des budgets et pièces nécessaires pour l'attribution d'une subvention avant le 30 Juin 2013.

Taux d'imposition des taxes locales pour 2013 :

Les taux 2013 sont identiques à ceux de 2012 et s'établissent comme suit :

Taxe d'habitation : 16,11 %

Taxe foncière (bâti) : 21,00 %

Taxe foncière (non bâti) : 64,38 %

CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) : 21,57 %

=Secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de mairie sera fermé le jeudi 18 avril.

Assemblée Générale du Comité des fêtes :

L'Assemblée Générale du Comité des fêtes aura lieu le mardi 09 avril à 20h30 au Centre Socioculturel.

Théâtre association Mélusine :

L'Association Mélusine de Saint Angeau viendra nous interpréter le samedi 13 avril 2013 à 20h30 au Centre Socioculturel, « Parfum et Suspitions », de Bruno DRUART, mise en scène par Marisol MATHIEU.

Prix adulte : 7,00 € et gratuit pour les moins de 12 ans.

Chasse aux œufs :

L'AIPE organise à Puymerle une course aux œufs pour les enfants, à partir de 11 heures, dimanche 7 avril 2013, 3 terrains de difficultés différentes pour satisfaire les plus petits comme les plus grands.

g

2 € /enfant et 5 € pour les familles de 3 enfants ou plus.

N'hésitez pas à apporter vos pique-niques pour continuer de profiter de ce merveilleux site par la suite.

7L'AIPE compte une nouvelle fois, sur votre générosité pour nous apporter crêpes et gâteaux qui seront vendus au profit des écoles. Sur place buvette.

Recensement militaire :

Les jeunes gens (garçons et filles) nés en – ***avril- mai- juin 1997*** sont priés de se présenter au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture munis du livret de famille afin d'effectuer les démarches nécessaires à leur recensement.

Noms sur les boîtes aux lettres :

Nous remercions aux nouveaux arrivants de bien vouloir indiquer leur nom sur leur boîte aux lettres, pour éviter qu'un grand nombre de courrier ne soit pas distribué.

Bruits de voisinage :

L'arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage du 20 avril 1999 règle les dispositions concernant les bruits de voisinage. Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la **tranquillité des habitants** des immeubles concernés et du voisinage et ceci de jour comme de nuit.

Merci de tout mettre en œuvre pour respecter cet arrêté